

## Compte-rendu du conseil d'école du 5 Novembre 2019

Inspectrice Vénissieux- Lyon 8 : Mme Ventre (IEN) excusée

Parents d'élèves : Mmes Ruet, Jourdié, Bonnet, Giagnorio, Vicogne, Marques, M. Abilleira et Jeanne

Enseignants : Mmes Cabecas, Challand Chambenoit, Crozet, Daubargues (directrice), Duraffourg, Hyvernât, Garrido, Maneval, Mathus, Moine, Oriol, Plantade, Revret, M. Salaün, Mmes Salles, Sibomana

RASED : Mme Fleury

TEMPS périscolaire : Mmes Harbaoui, Schont,

Mairie : Mme Mondon (DEB), Mme Franco (infirmière scolaire municipale)

DDEN : M. Tournier

Excusés : Mme Raffenot (DDEN)

## 1- Vie de l'école :

### 1.1 Présentation de l'équipe pédagogique

○ 15 classes et une classe UPE2A (classe pour les enfants allophones), 17 enseignants dont 4 à temps partiels qui assureront une période de 7 semaines à temps plein. Mme Grand est remplacée pendant son congé maternité par M. Crichi.

○ 2 AVS et 2 AESH assurent les aides mutualisées ou individualisées auprès des enfants ayant une notification MDPH soit 10 élèves à ce jour, d'autres élèves sont en attente de notification. Des recrutements sont en cours car il nous manque du personnel pour assurer ces missions.

### 1.2 Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 11 juin 2019.

Approuvé à l'unanimité

### 1.3 RASED et Santé scolaire : présentation de ses membres, son rôle et son fonctionnement – prise en charge et aides aux enfants en difficulté

Présentation des autres personnels autour de l'école :

○ Membres du RASED :

- Mme Tcherkachine, maîtresse E, aide à dominante pédagogique travaille sur la difficulté scolaire sur les champs disciplinaires du français et mathématiques avec information aux parents.
- Mme Fleury, maîtresse G, aide à dominante relationnelle qui travaille sur la difficulté à être élève.
- Mme Schweitzer, psychologue de l'E.N., à l'écoute des familles en cas de difficultés liées à l'école. C'est aux parents à prendre RDV. Elle réalise également des bilans, participe aux équipes éducatives et aide à l'accueil des élèves en situation de handicap.

Des demandes d'aide RASED ont été établies pour les 2 cycles, les restitutions pour le cycle 3 ont été faites avant les vacances pour proposer des prises en charge et pour le cycle 2, elles vont avoir lieu à partir de la fin de semaine.

Les membres du RASED peuvent être contactés directement par téléphone par les parents (numéro transmis dans le carnet de liaison)

○ Personnel médical : une infirmière scolaire municipale Mme Franco et un médecin scolaire le Dr Lassiaz à partir de la GS jusqu'au CM2 assurent la mise en place des PAI, les visites médicales, et des missions de prévention avec l'équipe enseignante.

Pensez à transmettre tout changement de coordonnées à l'école afin d'être joignable.

Le Médecin vacataire rattaché à l'école ne vient qu'à la demande.

Des projets avec les enseignants sont prévus :

- Avec CP et CE1 : hygiène bucco-dentaire ;
- Avec les CE2 : travail sur l'équilibre alimentaire ;
- Avec les CM2 : intervention sur la puberté

### o **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) :**

Les enseignants assurent 36 heures d'APC dans l'année, devant des groupes de 3 à 6 enfants.

Durant ces temps de prise en charge sont traités des difficultés passagères en lecture, langage et compréhension mais aussi un projet spécifique en EMC, sur la sensibilisation aux messages clairs. Une autorisation de principe est demandée aux familles en début d'année et une feuille de « convocation » est remise pour chaque série d'aide. Les aides ont lieu soit sur le temps méridien juste après 11h30, soit après les cours de l'après-midi, à partir de 16h45.

## **1.4 Elections des représentants de parents d'élèves : déroulement et résultats**

Cette année, les élections se sont déroulées uniquement par un vote par correspondance.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

535 inscrits – 134 votants – 34 blancs ou nuls

Suffrages exprimés – taux de participation : 25.05 %

Une seule liste s'est présentée : FCPE, qui obtient 14 sièges sur les 15 sièges à pourvoir.

La directrice devait procéder au tirage au sort pour le 15<sup>ème</sup> siège, qui finalement a été pourvu par un volontaire

## **1.5 Règlement intérieur : vote des modifications proposées et charte de la Laïcité**

L'école élémentaire Parilly a un règlement spécifique (approuvé lors de chaque 1<sup>er</sup> conseil d'école et transmis ensuite aux familles) qui s'inscrit dans le règlement départemental arrêté par l'IA-DASEN.

- Le conseil propose de nouveaux articles :
- Les vélos et trottinettes doivent être attachés avec cadenas aux anneaux prévus côté direction / l'école décline toute responsabilité en cas de vol ou casse. Validé
- Aucun ballon venant de l'extérieur / maison n'est autorisé. Validé
- Aucune carte de jeux de collections n'est autorisée au sein de l'établissement Validé
- L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans les écoles maternelles et élémentaires et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément. Cette disposition n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant sont autorisés à utiliser. Le règlement intérieur de l'école fixe les modalités de leur confiscation et restitution en cas de manquement à cette obligation. Téléphone rendu par la directrice dans la journée. Appel de la famille. Validé

Les règlements seront distribués aux familles par le biais du cahier de liaison. Les parents et les élèves devront en prendre connaissance et les signer

- VOTE du règlement : vote – résultats : pour : 28 / vote contre : 0 - Validé

## **1.6 Bilan de la rentrée et organisations des classes/dispositif UPE2A**

### ➤ BILAN DE RENTREE

La rentrée a été plus calme concernant la relation avec les élèves et les parents.

L'équipe a un peu changé.

L'école est toujours composée de 15 classes avec une baisse des effectifs d'environ une vingtaine d'élèves.

Les classes de CP sont relativement difficiles avec plusieurs élèves perturbateurs.

Une seule classe double cette année.

Nous accueillons toujours 2 classes de GS dans les locaux, pas de problème de cohabitation, les seules difficultés rencontrées sont les parents qui restent devant les grilles pour observer leurs enfants dans la cour élémentaire et qui stagnent. Nous renouvelons notre demande des brises vues notamment qui avait été validée mais rien n'a été installé à ce jour.

➤ EFFECTIFS

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2019/2020	74	63	70	82	56
	345				
	15 classes				

➤ ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique est la suivante

Mme SALLES - CP : 22

Mme CABECAS – CP : 22

Mme CHAMBENOIT – CP : 22

Mme MOINE – CP/CE1 : 23

Mme ORIOL (+ Mme GARRIDO) - CE1 : 23

Mme CHALLAND (+ Mme GARRIDO) - CE1 : 24

Mme MATHUS - CE2 : 24

Mme REVRET - CE2 : 23

M.SALAÜN – CE2 : 23

Mme MANEVAL - CM1 : 23

Mme GRAND -(+ Mme GARRIDO) CM1 : 23

Mme SIBOMANA – CM1 : 24

Mme PLANTADE- CM1/CM2 : 21

Mme DURAFFOURG (+ Mme GARRIDO) - CM2 : 22

Mme HYVERNAT - CM2 : 24

Mme CROZET UPE2A - 21 élèves inscrits dans le dispositif.

## 1.7 Projets d'école : projets et actions réalisés depuis la rentrée, en cours ou futurs

### Durant la première période :

- Semaine du goût : une seule classe, celle de CP/CE1 a bénéficié d'une animation avec l'intervention du service santé pour 2 ateliers proposés sur l'équilibre alimentaire et les familles d'aliments
- 1<sup>er</sup> Cycle Piscine pour 4 classes (2 CE1, CP/CE1, 1 CP) jusqu'en janvier puis les autres classes de CP prendront le relais ainsi que les CM2.
- Préparation de la commission BCD : rôle des élèves de la commission : faire vivre la BCD. Partir de leur envie, pour monter des projets (faire des choix de livres, expositions, lecture, rallye, ...). Les élèves de la commission bénéficieront de 3 séances d'APC pour apprendre la classification et monter des projets qui viennent d'eux. Sollicitation auprès des parents pour tenir des créneaux d'accueil pour les classes. Inauguration de la BCD en période 3 en même temps que la matinée des conteurs.
- Elèves Médiateurs : ½ journée de formation en octobre effectuée avec les médiateurs de l'an dernier

### Pour la période 2 :

- Organisation et formation des nouveaux élèves médiateurs :

Relance des candidatures pour de nouveaux médiateurs. Un jour et demi de formation sur le temps scolaire comme l'an passé

- Préparation aux Foulées vénissiennes qui auront lieu le 16/11/2019
- Rencontre initiation Rugby pour 2 classes avec les 6èmes du collège Grignard
- Projet arts plastiques autour de la photo avec Amélie BERRODIER, résidence d'artiste à la ville de Vénissieux avec 4/5 classes. Thème : photo de classe commencera le 14/11
- Projet « école et cinéma » pour 3 classes : CPb, CP/CE1, CE2c (3 projections dont 2 en novembre)
- Projet théâtre autour de l'enfant océan pour les classes de CM2 et CM1/CM2

Rendez-vous avec une compagnie théâtre dans les prochains jours pour monter le projet.

- Sortie au musée Confluence pour les CM1c avec atelier pédagogique le 8 novembre
- Projet laïcité : kamishibai- écriture et réalisation des planches – Exposition à la médiathèque de Vénissieux et présentation aux familles

### A venir :

- Classe de neige pour 4 classes du 3 au 8 Février : classes de CM2, classe de CM1/CM2 et CM1a
- Projet arts plastiques avec Azzouz Seffari avec visite de la biennale d'art contemporain avec 4/5 classes
- Projet E3D avec Charlène Gruet, ergothérapeute autour des sens et des émotions avec 5 classes
- Projet théâtre pour les classes de CM1a et b avec des ateliers en partenariat avec le théâtre de Vénissieux autour du spectacle « La géométrie du dialogue »
- Projet E3D avec l'ARDAB pour les CM1a, b et c autour de l'alimentation
- Plusieurs sorties au théâtre de Vénissieux sont prévues
- Marché d'hiver avec les partenaires
- Projet plantation avec les services Espaces verts de la Mairie le 12 décembre avec la classe de

- CM1/CM2 : plantation d'arbres au parc de Parilly
- Visite du Jardin partagé à Jules Guesde avec les classes de CP et CE1.
- Projet des Grandes terres avec les CE 2 A et B sur la découverte des oiseaux.
- Présence d'une assistante d'anglais pour l'année. Elle viendra dans toutes les classes en appui aux enseignants.
  
- Café-parents : réunion de préparation avec le Centre social et l'école Jules Guesde pour faire des propositions de cafés-parents en commun sur le Territoire – quartier
  
- Une Cérémonie officielle de la labellisation de l'école sera organisée par l'école le 14 mai lié à la semaine de la propreté et du développement durable.
  
- **Les évaluations nationales CP/CE1 :**  
Les enseignantes de CP/CE1 ont expliqué aux parents lors des réunions de rentrée, que les résultats seront transmis et interprétés lors des entretiens individuels à la remise des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre afin d'en faire une lecture fine sauf pour certaines situations, il est possible que les enseignantes reçoivent quelques familles au besoin selon les résultats.
  
- **Les cours ELCO :** 4 cours ELCO sont assurés par Mme BOURENANE chaque soir de la semaine de 16h45 à 18h à savoir 2 cours par élève. Groupe 1 les lundis et vendredis et Groupe 2 les mardis et jeudis. La présence aux 2 cours est obligatoire. Certains élèves perturbent les cours depuis le début. Des mesures seront prises si cela perdure. L'exclusion est possible après avertissement.
  
- **Remise des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre :** Comme il l'avait été soulevé l'an dernier et après décision en conseil de maîtres, chaque enseignant rencontrera chaque famille pour la remise individuelle des bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre.

## 1.8 Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Un exercice incendie a eu lieu en septembre

Et un exercice PPMS, attentat intrusion, le signal d'alerte reste inadapté (sifflet en relais), n'est-il pas possible d'avoir un système de haut-parleur avec un message vocal ? La représentante de la mairie a noté notre demande. Et des talkies walkies fournis par la commune ?

## 1.9 Communication entre l'école et les familles

Importance du cahier de liaison (mot à signer, gage de lecture) et des panneaux d'affichage à consulter ainsi que la mise en fonction du blog de l'école :

<http://parilly-elementaire.blog.ac-lyon.fr>

Présence des familles aux réunions de rentrée un peu plus importante cette année.

La participation aux élections de parents d'élèves reste toujours faible alors que le vote est exclusivement par correspondance.

Questions des parents : validation pour faire la fête de l'école un vendredi soir.

Pour le spectacle, prendre en compte l'avis des enseignants pour le positionnement de la scène dans la cour

Concernant les récréations, par temps de pluie, les enseignants sont seul maître de leurs élèves. Les récréations peuvent se dérouler dans les classes.

## 2- Partenariat avec la Mairie

### 2.1 Entretien des locaux et équipements dans l'école

**-Entretien des locaux :** les agents peu nombreux, absences qui pèsent pour les agents en poste, superficies importantes, ...

Problématique sur l'ensemble de la commune. Le personnel est vieillissant. Il est compliqué de remplacer les agents.

Mise en place d'une équipe de suppléance : création de 2 postes pour l'instant.

Nombreuses difficultés concernant l'entretien des locaux durant la période : manque d'effectifs des agents pour assurer le nettoyage des locaux, manque de produits, absence de savon et de papier.

Une demande a été faite également pour changer plusieurs distributeurs de savon mais rien n'a été fait à ce jour.

Un TNI supplémentaire va être installé dans l'école. L'école disposera alors de 3 TNI.



## 2.2 Projets et budgets

- Crédits adjudicataires : 31 € / Crédit libres : 6€ inchangés
- Quels travaux prévus cette année ?

De demandes non effectuées à ce jour sont toujours en attente : fixation de vidéoprojecteurs, poses de multi prises en salle de réunion, salle des maîtres et bureau de la direction, des panneaux en liège dans les classes de CE1 (nouvelles classes), des tableaux blancs en CP et CM.

Pas d'information à ce jour sur des travaux prévus (peinture et réhabilitation du bâtiment annexe et couloir direction)

- Projet E3D : un budget supplémentaire demandé pour poursuivre notre travail depuis que notre école est labellisée E3D – niveau 2 – déploiement

Mme Mondon nous informe que la Mairie nous alloue une somme de 400€ pour le projet de « ma nature à la nature » et 140€ pour le projet « De la terre à l'assiette »

Nous renouvelerons le contact avec les services espaces verts pour travailler sur notre projet jardin pour avoir des interventions pour faire des plantations dans la cour et dans des bacs.

Souhait de travailler en lien avec les agents : gaspillage, tri des déchets au restaurant scolaire, peser les déchets, ...



## 2.3 Suivi des temps périscolaires : restaurant scolaire et activités du soir

La **restauration scolaire** : 11h30 – 13h35

- o En **élémentaire**, les effectifs sont compris entre 180 et 240 élèves. Le système de transition école/périscolaire a été modifié.

Avec les menus végétariens, plus d'enfants mangent au restaurant scolaire les lundis et jeudis. Des difficultés d'organisation et de bruit sont engendrées par la fréquentation croissante.

Amélioration du pointage avec des zones (affiches dans la cour) avec des animateurs référents selon les classes.

Temps forts : travail sur la semaine du goût (musique et projection de films dans le réfectoire), fabrication d'une BD, création d'une fresque, maquette 3D).

Mise en place de fiches personnelles pour les élèves pour le contrôle du passage à la cantine.

Le périscolaire **du soir** :

- Moins d'inscrit cette année : 74-80 inscrits. Difficile de faire des projets. Atelier Zumba, calligraphie.
- Les élèves peuvent être récupérés à 18h
- En cas de retard ou de modification les familles doivent prévenir le périscolaire (**04.72.62.38.35**) entre 11h et 18h.
- L'encadrement est assuré par deux permanents et des vacataires.
- Les activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet pédagogique et les activités sont en lien avec le projet d'école.
- Projet de spectacle entre le périscolaire et une classe avec intervention de la compagnie « traction avant ». Travail d'écriture avec un écrivain en résidence. Finalité : spectacle au théâtre de Vénissieux



## 2.4 Accès à l'école : renforcement de la sécurité - entrées et sorties de l'école

- Portillon de l'école, la gâche électrique est très souvent coincée les jours de pluie ou d'humidité, la directrice est obligée de sortir pour ouvrir le portillon. Ne pouvons-nous pas avoir un système plus performant qui éviterait les nombreuses DP et les inconvénients.

- Fermetures horaires de l'école : une demande de 2 clefs et de badges supplémentaire va être faite pour gérer le fait qu'avec les changements d'horaires d'école l'amplitude d'ouverture de l'école n'a pas changé et les enseignants sont coincés pour les rendez-vous parents, réunions et corrections.

- Problèmes aux sorties, des parents qui continuent de s'agglutiner devant la porte de sortie : Que propose la Mairie pour avoir un espace sécurisé ? Rien

- Concernant les panneaux indiquant l'école, ils sont trop petits, personne ne les voit. Nous attendons que l'école soit signalée d'une manière plus visible (type bonhomme comme dans d'autres communes). Relance

de la mairie auprès des services concernés.

- Attente d'une zone bleue sur le parking devant l'école : la question est à l'étude.
- Concernant les passages de la PM aux entrées et sorties d'école : la PM passe régulièrement, il ne faut pas hésiter à les solliciter si des problèmes se multiplient afin que la PM verbalise si nécessaire.
- Pas d'informations à ce jour concernant les travaux de réhabilitation de l'école (bâtiment annexe)
- Interrogation quant au positionnement de la Mairie face à la recrudescence des dangers et des violences verbales et physiques grandissant dans le quartier et l'école : dégradations de l'école.  
Le quartier évolue, demande du classement en REP de l'école à la prochaine carte d'éducation prioritaire ?

### **3- Partenariat avec les parents**

Les parents renouvellent :

- les commandes de chocolats.
- deux objets personnalisés seront proposés au mois de mai : un torchon de couleur (7 euros) et la boîte à gouter (8 euros).

Les parents d'élèves participeront au Marché d'hiver le 17/12/2019

Fête de l'école : Le vendredi soir - Trois dates seront demandées 26, 19 ou 12 juin

Les parents d'élèves de la FCPE remettent un chèque de 2 000 euros pour l'ensemble de l'école pour aider à financer les projets.

Séance levée à : 19h45  
Le 5 Novembre 2019

Secrétaire de séance : Mme Maneval

Présidente de séance :  
Mme V. DAUBARGUES